

## EN BREF

## ÉCONOMIE

Les écoles de la Cci ouvrent leurs portes - Moments d'échanges et de réflexion, les journées portes ouvertes (JPO) de la Cci permettent aux collégiens, aux lycéens et aux étudiants de mieux appréhender les métiers et les filières de formation et de s'informer sur le contenu et le déroulement concret des programmes. Les JPO (cette année jusqu'au 24 mars) sont l'occasion de découvrir les atouts de chaque école, de rencontrer les équipes pédagogiques et de recueillir des témoignages d'apprentis, d'anciens élèves et de professionnels de l'entreprise.

*Le programme complet, les jours des JPO et les adresses des écoles sur le site : [www.ecoles.versailles.cci.fr](http://www.ecoles.versailles.cci.fr)*

**Réussir sa première embauche** - La Cci propose, le mardi 21 février, un stage destiné aux jeunes entrepreneurs sur le thème de l'embauche. Au programme : les différentes étapes d'un premier recrutement, de la définition de ses besoins aux formalités de première embauche.

*Rdv de 14 heures à 18 heures dans les locaux de la Cci, à Pontoise (34, rue de Rouen). Information et inscription : Laurent Guyonvach, au 01.30.75.63.50. ou [lguyonvach@versailles.cci.fr](mailto:lguyonvach@versailles.cci.fr). En ligne sur : [www.versailles.cci.fr](http://www.versailles.cci.fr), rubrique agenda.*

**Une matinée pour reprendre** - Une réunion d'information sur la reprise d'entreprise est proposée, le vendredi 17 février, de 9h30 à 11h30, par la Chambre de commerce et d'industrie (34, rue de Rouen, à Pontoise). Animée par un conseiller de la Cci expert en transmission et reprise d'entreprise, cette réunion est gratuite et destinée aux personnes intéressées par la reprise d'une PME-PMI. Ses objectifs sont de sensibiliser aux conditions d'accès et à la démarche d'une reprise et de leur apporter des éléments de réflexion contribuant à la décision de poursuivre ou non dans cette voie. Un débat permettra à chacun d'approfondir ses connaissances et de compléter son information sur ces différentes questions.

*Information et inscription : Luce Aouad, au 01.30.75.35.61 ou [luauad@versailles.cci.fr](mailto:luauad@versailles.cci.fr). En ligne sur : [www.versailles.cci.fr](http://www.versailles.cci.fr), rubrique agenda.*

**Abonnez-vous et partez en voyage**

Rendez-vous page 56

**TRANSPORTS** Le gouvernement entérine l'arrêt de l'autoroute au nord d'Achères

# L'État lance un appel d'offres pour le prolongement de l'A 104

**A** lors qu'on pensait le prolongement de l'A 104 en stand-by (faute de financement suffisant) un coup d'accélérateur vient d'être donné au dossier. Si l'Etat n'a toujours pas officialisé publiquement sa décision de poursuivre le prolongement de l'A 104, en coulisses, il continue de travailler pour réaliser au plus vite ce projet de longue date.

La preuve : il vient de mettre en ligne, le 21 décembre dernier, sur son site de marchés publics, un appel d'offres pour la réalisation des études sur le prolongement de la Francilienne entre Méré-sur-Oise et Achères (78), en vue de l'enquête publique envisagée pour la fin 2013.

**Le pire serait que l'autoroute s'arrête définitivement à Achères**

Philippe Esnol, sénateur-maire (Ps) de Conflans

Une publication qui confirme deux réalités : d'une part, que l'Etat avance à grands pas sur ce dossier. De l'autre, qu'il a bel et bien décidé de stopper l'autoroute au nord d'Achères, à la jonction de la RN 184 avec la RD 30. Histoire sans doute, de réduire les coûts d'investissement et du même coup, de balayer les oppositions qui se font entendre au sud du tracé



Cet appel d'offres signifie que l'Etat avance sournoisement sur le dossier.

**INTERVIEW** Christiane Paravy, présidente du Collectif pour la protection des riverains de l'A 104

## «Cette publication met fin aux rumeurs»

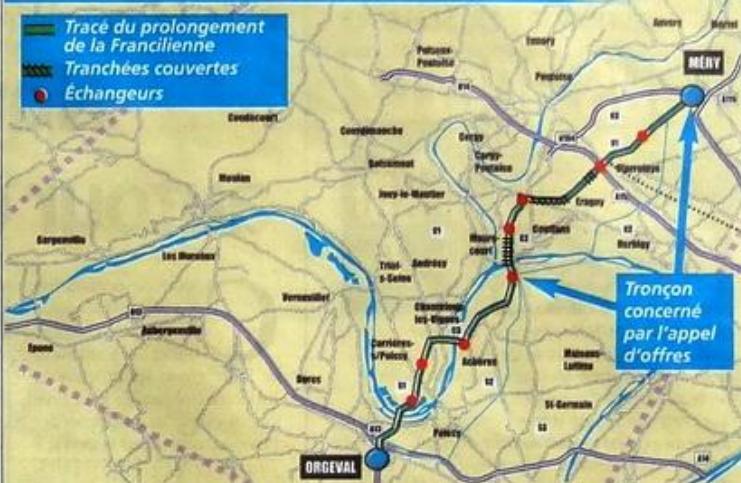
**La Gazette : Selon vous, aujourd'hui, «les masques tombent» ?**

**Christiane Paravy (COPRA)** - Nous le pensons. On savait depuis longtemps que l'Etat voulait réaliser à tout prix cette autoroute, qui est au cœur du développement du secteur, et notamment du port d'Achères. Nous avions depuis des mois des bruits de couloirs, disant que le ministre désirait faire une opération partielle et limiter le prolongement de l'A 104 à Achères... Sans que personne n'en ait jamais la certitude. Aujourd'hui, cette publication met fin aux rumeurs. Cet appel d'offres signifie que l'Etat avance sournoisement sur le dossier et qu'il a pris la décision de limiter le prolongement ! Le manque de transparence et d'information des

autorités est pour nous accablant...

**Dans un communiqué, vous mentionnez votre crainte,**

### Bouclage Nord-Ouest de la Francilienne



**L'appel d'offres lancé par le gouvernement concerne la partie nord du prolongement de l'A 104, entre Méré-sur-Oise et le parc agricole d'Achères qui doit accueillir la future plateforme multimodale. Le raccordement jusqu'à Orgeval serait réalisé dans un second temps, comme le suggère le cahier des charges qui prévoit des études complémentaires sur le tronçon sud.**

jusqu'à Orgeval ! Pourquoi ?

Afin que l'Etat puisse statuer, en fonction des prévisions de circulation, sur un éventuel élargissement de l'autoroute à 2x3 voies, au lieu des 2x2 voies, initialement retenues.

L'Etat veut le prolongement partiel de l'A 104... et vite. Plus précisément, ce marché public comporte une «tranche ferme» (études de terrassement, de sécurité, de bruit et santé, ou encore d'impacts) ainsi que, plus surprenant, une «tranche conditionnelle», relative à l'étude de trafic, cette fois-ci...

les premières implantations sortiront de terre ... en 2020 !

Concordance absolue, mais sûrement pas concorde. En effet, si de nombreux élus sont aujourd'hui favorables au prolongement intégral de l'A 104, la décision de ne réaliser qu'un embryon d'autoroute, est bien loin de tous les satisfaire.

«Ce phasage s'explique : l'Etat ne peut pas construire toute l'autoroute d'un seul coup. Ce qu'il ne faudrait pas, par

contre, c'est qu'elle s'arrête définitivement là. Cela n'aurait aucun sens !», réagit le sénateur-maire (Ps) Philippe Esnol.

Dans les semaines à venir, la réponse pourrait bien s'enclencher. Eddie Aït, le maire (PRG) de Carrières-sous-Poissy vient d'ailleurs de demander l'organisation d'une réunion d'urgence au sein du comité des maires contre l'A 104...

**Pauline SAUSSEREAU**

du Conseil général des Yvelines à lancer les enquêtes publiques pour la future liaison du pont d'Achères ? Le département ne serait-il pas en train de préparer le terrain à l'Etat afin de desservir le futur Port-Seine-Métropole ? C'est bien ce que nous supposons aujourd'hui.

Tous ces projets sont indissolublement liés, les franciliens ne sont pas dupes !

Arrêter l'A 104 à Achères est irresponsable. 120 000 véhicules/jour vont se retrouver sur le pont, puis sur les routes départementales de Carrières, Tries, pour rejoindre ensuite Orgeval. On nous fait croire que ce pont est seulement une desserte locale pour désenclaver la boucle de Chanteloup. Or, dans cette configuration, il semble bien qu'il finisse par servir de

porte ouverte aux flux qui proviendront de l'autoroute.

**Pensez-vous que les oppositions au projet vont redoubler d'intensité ?**

- Oui ! Il faut que l'Etat s'attende à une opposition forte. Nous devons refuser ce piège. Ce dossier sera d'ailleurs un argument de campagne. Nous allons bientôt envoyé aux candidats à la présidentielle une résolution à ce sujet. Nous voulons qu'ils s'engagent sur trois points : la levée des emprises foncières de l'autoroute, l'annulation de décision du ministre des transports et l'organisation d'une concertation pour tout remettre à plat. Il faut que l'Etat revoie au plus vite sa copie, et qu'il prenne enfin en compte les populations !

**Propos recueillis par P.S.**